

DES DELEGUES NATIONAUX

Saison 2025/2026
Procès-verbal N°3

Réunion du :	Lundi 22 septembre 2025
Présidente :	Yveline LALLIER
Présents :	Georges CONSTANDAS -Guy ANDRE – Patrick GUAGLIARDI – Laurent LERAT Bernard BERGEN – Jean MARIE BECRET
Excusés :	Alexandre GOUGNARD – Alain DEBINSKI – Didier DE MARI
Assiste :	Laurent VAICHERE – Christine BATTIAU

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS

Le PV N°2 de la réunion du 7 août 2025 est validé à l'unanimité.

2. RETOUR DU SEMINAIRE DES DELEGUES B

L'ensemble des participants et intervenants nous a informés de leur satisfaction quant à l'organisation, le déroulé et contenu de ce séminaire.

• Point sur le QUIZZ

Presque tous les délégués conviés ont répondu au questionnaire sur le lien envoyé, seuls 4 délégués n'ont pas réussi à se connecter. Après analyse des réponses faites, la moyenne des bonnes réponses est de 114.4 sur 200.

• Session de rattrapage.

11 délégués B étaient absents pour le séminaire au CNF le 12 et 13 septembre dernier. Une session de rattrapage pour ces derniers est fixée au lundi 6 octobre 2025 par visioconférence de 20h à 22h. Un lien va leur être adressé. La CFDN précise que la présence des délégués concernés pour cette session est obligatoire. En cas d'absence non justifiée, la CFDN se réserve le droit de prendre des mesures à l'endroit des délégués (article 28 de son règlement intérieur).

Au regard des réponses correctes obtenues à l'occasion du séminaire, la CFDN a entamé une réflexion pour mettre en place un test/quizz sur les connaissances footballistiques des délégués (règlement des compétitions) qui comptera dans la note finale du délégué et servira à la Commission pour les montées et descentes de fin de saison. Cette hypothèse doit murir sur les aspects opérationnels, logistiques et avoir un cadre précis.

Il est aussi évoqué la mise en place d'un bonus/malus conditionné par la présence ou l'absence des délégués aux différentes réunions et/ou séminaires organisés pour les délégués afin de leur donner toutes les clés pour appréhender au mieux leurs matches.

Si cette réflexion aboutit, elle ne pourra être effective qu'à compter de la saison 2026-2027 au plus tôt.

3. ATELIERS BIMESTRIEL DES DELEGUES

Comme annoncé précédemment par la CFDN, le pôle formation va débiter les réunions à thèmes par catégorie (A, A' et B), réunions pilotées par les managers mieux à même d'identifier les besoins. La CFDN rappelle que ces réunions se tiendront par visioconférence selon un rythme d'une réunion tous les deux mois.

Le calendrier pour les premiers ateliers est arrêté comme suit :

- Délégués A et A' : 13 et 20 octobre 2025
Le sujet de cette séance sera la discipline. Le président de la Commission de Discipline ainsi que le référent juridique et administratif de cette commission participeront à cette réunion.

Un lien va être envoyé aux délégués concernés afin qu'ils se positionnent sur une des deux dates. Ces réunions tiennent lieu de formation et ont un caractère obligatoire. Toute absence non justifiée peut être sujette à sanction selon l'article 28 du règlement intérieur de la CFDN.

- Délégués B : Les dates restent à déterminer mais les premières visioconférences se tiendront au mois de novembre 2025.
Suite à l'analyse et à l'exploitation du quizz lors du séminaire des 12 et 13 septembre dernier, le thème de ces RDV portera sur les réponses apportées et la mise en lumière de certaines interrogations et/ou incompréhensions afférentes aux points de règlements des championnats nationaux.
Ces réunions seront dirigées par les deux managers des délégués B, à savoir, Messieurs Georges CONSTANDAS et Francis VIDRY.

En raison du nombre conséquent de délégués « B », cette formation sera proposée sur 4 dates. Un lien sera envoyé aux délégués concernés afin qu'ils se positionnent sur une des quatre dates.

Là aussi, ces réunions tiennent lieu de formation et ont un caractère obligatoire. Toute absence non justifiée peut être sujette à sanction selon l'article 28 du règlement intérieur de la CFDN.

4. ACCOMPAGNEMENTS

La CFDN rappelle le principe suivant :

- Un délégué ne peut être accompagné par un délégué accompagnateur de sa ligue d'appartenance.

Une méprise a été faite lors d'un accompagnement en septembre 2025 car les deux personnes intéressées appartenaient à la même ligue. Par conséquent, la CFDN va annuler l'accompagnement réalisé, et le délégué vu va en être avisé.

Aussi, la CFDN s'est fixée comme règle, qu'un accompagnateur ne peut voir le même délégué deux années consécutives. Un délai de deux ans entre deux accompagnements d'une même personne par le même délégué accompagnateur doit être requis.

Un premier examen des retours des accompagnateurs sur leurs accompagnements respectifs démontre une réelle harmonisation des rapports et une cohérence dans les appréciations.

5. SEMINAIRES ARBITRES ET POLE SECURITE

La CFDN a à cœur de collaborer efficacement avec les directions de la FFF dont le métier est directement lié à l'organisation des compétitions. Ainsi la présidente, Yveline LALLIER, en binôme avec Laurent VAICHERE d'une part et Christine BATTIAU d'autre part ont participé aux séminaires des arbitres consacrés aux F4 le 25 juillet 2025 et des arbitres D1 et D2 FUTSAL le 23 août 2025.

Le premier binôme a également été convié au séminaire des référents sécurité, organisé par le pôle sureté et sécurité de la Fédération le 17 septembre 2025.

Tous ces échanges très constructifs ont pour objectif de prévenir et corriger des dysfonctionnements éventuels dans la coopération et la relation de tous les acteurs d'un match en déterminant les périmètres de chacun, et permettre une meilleure communication ainsi qu'un concours précieux de tous pour une rencontre sereine y compris dans un contexte compliqué. Cette recherche d'harmonie est le principal moteur des équipes et commissions de la Fédération.

Le pôle formation de la Commission Fédérale des Délégués Nationaux va informer les délégués du contenu de ces échanges.

6. DIVERS

La CFDN a pris connaissance des courriers suivants :

- Madame Isabelle RUIZ
- Monsieur Radoine OUBIDA

- Monsieur Olivier DISSOUVRAY

Un suivi des indisponibilités a permis de constater qu'un grand nombre d'indisponibilités déjà posées le sont pour des motifs « autres » donc indéterminés. Les personnes concernées vont être contactées prochainement.

7. SEMINAIRE DES DELEGUES A et A' POUR LA SAISON 2026-2027

Le CFDN et la DCN travaillent déjà sur le prochain séminaire des délégués A et A'. Au regard des disponibilités restreintes du CNF de Clairefontaine aux dates souhaitées, la Commission et la DCN envisage la tenue de ce séminaire sur un autre site pour des raisons pratiques, logistiques et opérationnelles.

8. CALENDRIER DE LA CFDN

Le calendrier des prochaines réunions de la CFDN est arrêté comme suit (sous réserve de modification) :

- Jeudi 16 octobre 2025
- Mardi 18 novembre 2025
- Jeudi 18 décembre 2025
- Jeudi 8 janvier 2026
- Jeudi 5 février 2026
- Jeudi 5 mars 2026
- Jeudi 5 avril 2026

Le secrétaire de séance

Georges CONSTANDAS

La présidente

Yveline LALLIER